



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2015

Original : français

---

### Commission du développement social

Cinquante-quatrième session

3-12 février 2016

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social  
et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :  
thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social  
dans le monde contemporain**

**Déclaration présentée par Amis des étrangers  
au Togo (A.D.E.T.), organisation non gouvernementale  
dotée du statut consultatif auprès du Conseil  
économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

### Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

La population mondiale actuellement est à plus de 7 Milliards de personnes et passera à plus de 9 Milliards en 2050. Cette population mondiale est composée d'hommes, de femmes et d'enfants sans oublier les grossesses. Cette population est composée des personnes âgées (60 ans pour les pays en développement, 65 ans pour les pays développés), des adultes (18-59 ans), des adolescents (13-17ans), des enfants (6-12ans), la petite enfance (0-5ans) et des grossesses.

Dans ces couches de populations, il y a des groupes de personnes telles que les personnes handicapées (handicap moteur, handicap auditif, handicap visuels, handicap mental, le polyhandicap et les malformés), des femmes, des filles, des garçons, des vieilles, des vieux, des peuples autochtones, des migrants, des chômeurs, des malades, des homosexuels, des albinos, des pigmés, des castes, des Rom, des riches, des pauvres, des orphelins, des enfants de rue, des prisonniers, des toxicomanes, des malades mentaux et d'autres minorités.

#### 1. Le développement social avant l'ère contemporaine

Avant le capitalisme l'homme, créé par Dieu, vivait dans un environnement saint et se nourrissaient des biens de la nature. Il n'y avait pas de discrimination. Avec l'arrivée du feu, du capitalisme et du pouvoir, l'homme court derrière la puissance financière, la puissance politique et technologique et la puissance spirituelle. Ainsi, l'homme puissant domine les autres dans son environnement.

De là est né, le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et l'exclusion doublée de l'accroissement de la corruption. Ce phénomène affecte dangereusement les personnes handicapées, les personnes âgées, les peuples autochtones, les femmes vulnérables en l'occurrence, les veuves, les filles mères, les enfants orphelins, les migrants, les malades, les albinos, les chômeurs, les enfants de la rue, les toxicomanes, les prisonniers, les femmes pauvres et les minorités politiques et religieuses.

C'est fort de ce constat que le feu Nelson Mandela, Mary Robinson et l'ONG: ADET ont conjointement signé une déclaration à l'endroit de la première conférence contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, à Durban en Afrique du sud en 2001.

Elle stipule qu'« au début d'un nouveau siècle, chaque société, croyons-nous doit se poser certaines questions. Ne pratique-t-elle pas l'exclusion? Est-elle non discriminatoire? Ses normes de comportement sont-elles fondées sur les principes inscrits dans la déclaration Universelle des droits de l'homme?

Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes d'intolérance qui y sont associées n'ont pas disparu. Nous reconnaissons qu'elles persistent dans ce siècle nouveau et que leur persistance est engendrée par la peur : la peur de ce qui est différent, la peur de l'autre, la peur de voir sa sécurité personnelle menacée. Et même si nous reconnaissons que la peur humaine ne peut, elle-même, être éradiquée, nous affirmons que ses conséquences, elles peuvent l'être ».

Il est clair que le développement social ne peut pas être construit sur la peur, la méfiance à l'autre mais plutôt sur la tolérance et la diversité, sur l'inclusion de tous aux processus de développement.

« Nous formons tous une seule famille humaine » ont-ils continué. C'est vrai, « nous devons nous efforcer de ne pas oublier cette formidable opportunité. Au lieu de laisser la diversité de la race et de cultures devenir un obstacle au développement et aux échanges entre les hommes, nous devons recentrer nos conceptions, discerner dans une telle diversité le potentiel d'enrichissement mutuel et prendre conscience du fait que l'interaction entre les grandes traditions de la spiritualité humaine offre les meilleures perspectives pour la sauvegarde de l'esprit humain même. Pendant trop longtemps, cette diversité a été perçue comme une menace davantage comme un bienfait. Et trop souvent cette menace a pris la forme du mépris et des conflits raciaux, de l'exclusion, de la discrimination et de l'intolérance». Ces remarques ont été renforcées par la déclaration des chefs d'État et de Gouvernement le 22 septembre 2011, à New York et qui stipule que le phénomène du racisme, de discrimination n'ont pas disparu dans tous les pays du monde entier.

2. Que faire pour renforcer le développement social dans ce monde contemporain?

Il faut :

- a) Lutter contre la corruption;
- b) Lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie, l'intolérance qui y est associée et l'exclusion;
- c) Développer un programme social inclusif en valorisant toutes les couches de la société, Certaines nations ont déjà commencé mais il leur reste d'améliorer cette politique mais ceux qui n'ont pas encore commencé doivent implémenter les Objectifs 16 du développement durable;
- d) Redistribuer les biens publics à tous;
- e) Développer l'assistance sociale aux plus démunis;
- f) Réduire l'écart entre les nations et à l'intérieur des nations,
- g) Développer l'assurance liés aux risques des catastrophes et autres et aux pensions de retraite pour tous;
- h) Faire des réformes législatives et institutionnelles et valoriser l'apport de la société civile et du secteur privé dans le processus de développement pour la création d'emploi pour tous et partout;
- i) Développer une politique inclusive et une révolution de données statistiques pour faciliter le suivi et l'évaluation des programmes;
- j) Promouvoir la paix et la sécurité et respecter les droits de l'humains;
- k) Lutter contre le changement climatique en mettant fin aux industries fossiles et lutter pour le reboisement;
- l) Moderniser l'agriculture africaine qui demeure traditionnelle pour éradiquer la faim et la pauvreté;
- m) Créer des services dans le domaine social : Exemple, la prise en charge des personnes âgées partout et pour tous, créer des centres de retraite, des

mécanismes de soins de santé pour personnes âgées; la prise en charge des personnes handicapées partout et pour tous; créer des logements sociaux pour les migrants et leur prise en charge sociale, libéraliser le recrutement dans l'administration publique et dans les processus électoraux;

- n) Décentraliser l'administration locale et impliquer la société civile dans le développement local;
- o) Renforcer la démocratisation des pays et le partage du pouvoir;
- p) Mobiliser la communauté locale dans les projets publics, développer les techniques, la science et les cultures locales;
- q) Développer l'autonomisation de la femme, la promotion du genre sans discrimination;
- r) Impliquer les organisations de la société civile qui ont participé à l'élaboration des Objectifs de développement durable (ODD);
- s) Financer les œuvres humanitaires, et particulièrement les Organisation de la société civile (OSC);
- t) Développer le Partenariat - Public-Privé;
- u) S'assurer que l'éducation pour tous et à tout âge est assurée sur le territoire national;
- v) Développer des programmes de santé publique à tous les niveaux : Prénatal, périnatal et post natal pour la mère et l'enfant, les maladies transmissibles et les maladies non- transmissibles, les maladies épidémiologiques et autres;
- w) Appliquer l'agenda mondial des droits de l'homme dans la cité;
- x) Impliquer les couches sociales précitées dans les prises de décision qui affecteront leur vie.

### 3. Conclusion

Le pape François n'a pas mâché ses mots, lors de l'ouverture du 70ème sommet, tenu à New York le 25 Septembre 2015, sur l'adoption de l'agenda du développement durable dont les trois piliers sont : le développement social, le développement économique et le développement environnemental. Il a dit « Donner à chacun ce qui lui revient, en suivant la définition classique de la justice, signifié qu'aucun individu ou groupe humain ne peut se considérer tout-puissant, autoriser à passer par-dessus la dignité et les droits des autres personnes physiques ou de leurs regroupements sociaux. La distribution de fait du pouvoir (politique, économique, de défense, technologique ou autre) entre une pluralité de sujets ainsi que la création d'un système juridique de régulation des prétentions et des intérêts concrétise la limitation du pouvoir. Le Panorama mondial aujourd'hui nous présente, cependant beaucoup de faux droits et à la fois, de grands secteurs démunis, victimes plutôt d'un mauvais exercice du pouvoir. Voilà pourquoi il faut affirmer avec force leurs droits, en renforçant la protection de l'environnement et en mettant un terme à l'exclusion ». Voilà pourquoi le monde entier « réclame de tous les gouvernements une volonté effective, pratique, constante, des cas concrets et des mesures immédiates pour préserver l'environnement naturel et vaincre le plus tôt possible le phénomène de l'exclusion social et économique avec ses tristes conséquences de traites d'êtres humains, de commerce d'organes et de tissus humains, d'exploitation sexuelle des enfants, de travail esclave etc.